

Image not found or type unknown



## Licenciement économique ET PDV

Par **popeye400**, le **06/07/2016** à **10:12**

Bonjour,  
je quitte mon entreprise avec un PDV, dans le cadre d'un PSE.  
J'ai contracté, des assurances pertes de salaire en cas de licenciement économique.  
Le PDV est t'il réellement considéré comme un licenciement économique, et donc vais-je  
pouvoir faire valoir mes assurances?  
merci  
bien cordialement  
Popeye400